



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO FLASH

CLAIR SIMPLE ESSENTIEL



DYSFONCTIONNEMENTS SI

Depuis le mois de septembre 2024, la **CFDT** réclame à la Direction Régionale la procédure à suivre en cas de dysfonctionnements informatiques. Enfin, la Direction a décidé de mettre ce point à l'ordre du jour de ce CSE de février 2025 !

Mais quelle ne fût pas notre déception à la réception des documents fournis sur le sujet ! Petite affiche "Dysfonctionnement informatique" à coller sur la porte d'entrée des agences, affiche sur les incivilités, trame de prise d'offres et d'entretiens papier... **Ces documents sont très loin de répondre aux attentes fortes de l'ensemble des collaborateurs de France Travail impactés quotidiennement dans leurs activités.**

La possible fermeture du 3949 et 3995, ou même la diffusion d'un message d'information sur la panne du système informatique dépendrait uniquement de la Direction Générale qui pourrait prendre cette décision après "une réunion de crise".



Malgré de multiples interventions, la CFDT déplore que la Direction Régionale n'apporte aucune réponse opérationnelle concrète aux dysfonctionnements informatiques. La seule solution proposée aux conseillers se résume au papier et au crayon sans que le report de charge sur des plages dédiées ne soit prévu et organisé.

La CFDT demandait notamment la suspension momentanée des permanences téléphoniques du 3995/3949 et la mise en place de temps planifiés pour traiter les activités reportées suite aux dysfonctionnements du SI.

LES SUJETS DU JOUR

DYSFONCTIONNEMENTS SI p.1

CAMPAGNE DE PROMO p.1

ACCOMPAGNEMENT RSA p.2

CRE RÉNOVÉ p.2

BILAN CAMPAGNE DE PROMOTION

Droit privé :

- 815 changements d'échelons
- 1 relèvement de traitement
- 575 primes.

Statut public :

- Carrières exceptionnelles : 83 agents éligibles, 3 quotas dotation régionale alloués + 1 quota supplémentaire accordé (sur les 2 demandés par la région)
- Avancements accélérés : 44 agents éligibles, 9 quotas dotation régionale alloués (1 QPV et 8 hors QPV) + 1 quota supplémentaire demandé et accordé.

La CFDT tient à rappeler, à nouveau, que **l'attribution d'une prime ne constitue pas une mesure de promotion**. Une nouvelle fois la Direction ne respecte pas la CCN. De ce fait, le taux d'agents promus est erroné : il n'est pas de 40.03 % mais de 23.5 %.

La CFDT demande à la Direction de bien vouloir rectifier ce chiffre.



ACCOMPAGNEMENT RÉNOVÉ BRSA



La Direction a présenté un bilan sur les pilotes de l'accompagnement renouvelé des allocataires du RSA.

Les 5 territoires "pilotes" sont les suivants :

Vosges :

- Épinal (21/03/2023) avec 3 portefeuilles par agence (6 au total)
- Rambervillers (27/06/2024) - 1 portefeuille géré par Épinal Voivre
- Saint Dié (06/12/2024) - 3 portefeuilles

Ardennes : Sedan (démarrage le 03/05/2024) avec 8 portefeuilles dont 2 globaux mixte

Marne : Reims (démarrage le 03/06/2024) avec 5 portefeuilles dont 1 global mixte

Meuse : Verdun (démarrage le 09/09/2024) avec 2 portefeuilles dont 1 global mixte

Communauté Européenne d'Alsace : Strasbourg (démarrage le 01/10/2024) avec 1 portefeuilles dans chacune des 7 agences de Strasbourg

Ces portefeuilles sont financés par le Conseil Départemental ou des fonds FSE innovants.

Concernant l'offre de service, sur les parcours emploi, c'est l'offre de service France Travail qui est déployée. La difficulté pour les autres parcours est de connaître l'offre de service de l'autre, cela prend du temps.

Au niveau de l'entreprise, les tasks forces se mettent en place avec des "feuilles de route entreprise" dont l'idée est de rendre l'insertion plus inclusive grâce, entre autres, aux immersions.

Le bilan intermédiaire sur ces pilotes tient compte des différentes dates d'entrée dans ce nouveau parcours d'accompagnement. C'est la raison pour laquelle très peu d'informations chiffrées ont été communiquées pour Saint-Dié, Verdun et les agences de Strasbourg en raison de leur entrée récente.

Parmi les chiffres communiqués, ceux concernant le retour à l'emploi sont encourageants pour un public qui est éloigné du marché de l'emploi (Sedan : taux d'accès à l'emploi après 6 mois de parcours : 32%). Cependant nous constatons de fortes disparités entre les territoires.

De manière générale, on constate un faible taux de recours à l'immersion et aux entreprises d'insertion par l'activité économique.

La **CFDT** s'étonne qu'aucun bilan intermédiaire ne soit présenté pour les agences du Haut Rhin entrées dans ce pilote depuis septembre 2024.



CONSULTATION DU CSE SUR LE CONTRÔLE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI RÉNOVÉ

La **CFDT** vote **contre** la généralisation du CRE renouvelé car :

- Les effectifs prévus ne seront jamais suffisants au vu des objectifs en perpétuelle augmentation ce qui entraîne une dégradation du travail des conseillers du CRE,
- Le besoin de redynamisation qui se fera jour au vu de l'augmentation des contrôles, ne pourra être réalisé sans les effectifs associés en agence,
- La synergie entre les équipes CRE et les agences n'est pas encore totalement installée et efficace,
- Le transfert généralisé des GL en juin n'est ni anticipé ni préparé en termes de charge de travail.